

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 329 - page 947

21 - Côte-d'Or

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or.

LE COEUR DIJONNAIS.

Objet : permettre à des personnes en situation de précarité sociale, bénéficiaires de minimas sociaux, personnes souffrant d'handicap, étudiants, travailleurs pauvres, retraités, d'avoir accès à des denrées alimentaires et non alimentaires de moindre coût ; effectuer des achats de denrées/produits alimentaires dans l'optique d'en faire bénéficier les publics les plus démunis ; contribuer à l'intégration des personnes en situation d'exclusion grâce à un accompagnement des bénéficiaires, à la mise en place d'ateliers de formation ; participer à des événements en cohérence avec l'objet de l'association ; proposer au public défavorisé toute prestation à des conditions financièrement attractives ; s'inscrire dans le mouvement de l'économie sociale et solidaire où chacun participe à l'émergence de pratiques innovantes dans la gestion de développement du projet associatif avec pour premier but l'intérêt collectif, solidaire et citoyen.

Siège social : 4, impasse Reggio, 21000 Dijon.

Date de la déclaration : 17 février 2014.